

F.DeK.

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE

DOSSIER N° III/03519.

OFFICE DE LA RÉSISTANCE

1^{re} Section
COMMISSION

Madame Vve DELCHEF née DESSERS, J.
Rue Pied du Bois Gilles, 177

HERSTAL.
ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à ...Monsieur DELCHEF, Guillaume, Nicolas.....
né à ...Herstal....., le15.8.01.....
par la Commission de contrôle deLiège I.....
en date du4.11.47....., en application des articles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le Statut de la Résistance Armée.

Monsieur DELCHEF, Guillaume, Nicolas
était affilié au groupementP.A.....

Le temps passé dans la Résistance est de11 mois
soit du 2.10.41 au 5.8.42, arrondi au mois supérieur.

A Bruxelles, le8.6.48.....
POUR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE,
Le Lieutenant-Colonel DE RIDDER,
Chef de l'Office de la Résistance,

- ATTESTATION POUR : 1^{er} Ayant-droit;
2^o Groupement;
3^o O. C. M.;
4^o D. G. P. M./III D.;
5^o D. G. P. M.;
6^o



AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au destinataire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration communale de sa résidence.

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE
MINISTERIE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RÉSISTANCE
DIENST
VAN DEN WEERSTAND

N° d'ordre TU/03519
Volgnummer :

ACCEPTÉ
Com. Cont. : Liège
Date : 4/11/42

PROPOSÉ le 5/11/42
pour capitaine
Ord. Mat. Grosjean
Méd. Rés. Grosjean
Vol. Guerre Grosjean Méd. Evané

Groupelement de résistance : Armée Belge des Partisans
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : DELCHÉF
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : Guillaume, Nicolas
Voornamen :

Domicile : Herstal rue pied du bois Gilles 177

Lieu et date de naissance : Herstal le 15 août 1901
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : Belge
Nationaliteit :

Etat civil : Marié
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité : I0416 délivrée à Herstal le 31/5/19
N° der eenzelveidheidskaart :

Grade et position militaire : soldat 3^e classe à pied
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : Coiffeur
Beroep en burgerlijk ambt :

As droits éventuels en cas de décès : Mme Veuve DELCHEF née DESSERS Joséphine domiciliée
Civiele rechthebbende in geval van overlijden : même adresse.

Date d'entrée dans la résistance : Fin 1940 (Front Wallon)
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s) : 2 octobre 1941 A.B.P.
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : Arrêté le 10/7/1942 et fusillé à la Citadelle
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums) :

=lle de Liège le 5 août 1942.

N° de la carte du groupement (si possible) :
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupement ? GROSJEAN Guillaume (Fusillé) rue Brixhe 33
Door wie is U aangeworven in de groepering ? Herstal

Lieu de votre principale activité : Herstal (Usine PIEPER)

Streek van uw belangrijkste activiteit :

Activité à contresigner par le chef du groupement avec appréciation :

Activiteit door den Groepeerster mede te ondertekenen, met beoordeeling :

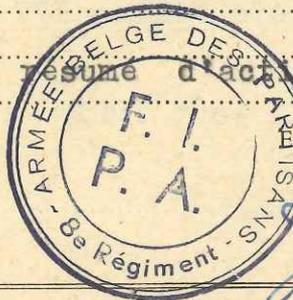
Dès la création du Front Wallon son action commence par la diffusion de la presse clandestine et des récoltes de fonds pour SOLIDARITE. Dans le courant de 1941, mis en contact avec GROSJEAN Guillaume (fusillé) par Jean DEHARENG (fusillé), sa première entrevue avec GROSJEAN eut lieu près de l'église de la Préalles, il fut désigné par celui-ci pour s'engager et organiser le sabotage aux Ateliers PIEPER. C'est le 10 octobre 1941 qu'il entre en qualité de linceul à cette usine. En collaboration avec Julien BETERMAN (contremaître), il forme un groupe de 80 résistants et fonde le journal de combat intérieur "L'ETINCELLE". Il commande et exécute de nombreux sabotages, en juin 1942 avec Jean SARTORY ils font sauter le moteur du groupe BETERMAN. Sabotage de pièces de mitrailleuses; témoins: Nicolas LAJOIE et Jean SARTORY. Il est nommé Commandant Militaire aux usines Pieper. Dénoncé par Albert POLIS il est arrêté le 10 juillet 1942 et fusillé le 5 août 1942.

(Plus de détails au résumé d'activité ci-annexé)

L'ayant droit

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE,
Signature de l'intéressé,

André J. Delchef



Certifié conforme à l'écriture
ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :
Handteekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :

Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

- 1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de
1° Dat bijgevoegde attestaten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting

l'affiliation au groupement;
bij de groepeerings;

- 2° Que
2° Dat

était (n'était pas) (1) affilié au groupement avant le 4 juin 1944
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerings ór

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot

....., pour les motifs suivants) :
....., uit hoofde van volgende redenen) :



Le Commandement National,
Het Nationaal Commando,

REMARQUE IMPORTANTE.
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduites, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat
Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te
de civisme, à délivrer par l'Administration communale.
leveren door het Gemeentebestuur.

MINISTÈRE
MINISTERIE
DE LA DEFENSE NATIONALE
VAN LANDSVERDEDIGING

RECOMMANDE — AANGETEEKEND.

OFFICE DE LA RESISTANCE
ENST van den WEERSTAND

N° du dossier :
N° van het dossier: 579/ 3119. 3519.

I. Commission de Contrôle
Controle Commissie

de
van Liège.
Rue Palais de Justice, n°
straat, n°
à Liège
te

M. (Nom) D. E. L. O. U. E. P. (Prénoms) Guillaume Nicolas
(Naam) (Voornamen)
rue Ried du Bois Gilles 177., n° à Herstal
straat, n° te
Province de Liège
Provincie

Résistant isolé (1). — Membre du Groupement de la Résistance (1) /A.
Afzonderlijk Weerstander. — Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnais-
Ik heb de eer U mede te delen, dat door beslissing van de Controle Commissie, Uw erken-
sance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée — (1) — ~~refusée~~ — (1) en
ning als gewapend Weerstander werd — toegestaan — — ~~verworpen~~ — ter
séance du 4 NOV 1947 194...
zitting van

..... Liège, le 194...
, den

Pour Le Président de la Commission,
De Voorzitter van de Commissie,


T. S. V. P. — D. A. U. B.

3996



Ministère de la Défense Nationale
Service de Liquidation
de
l'Armée Bolge des Partisans
36; Av. Milcamps 36
Bruxelles

Bruxelles, le 2 mars 1948

Administration Communale de

HERSTAL

Eff/3519/MG/RA

216

Monsieur le Bourgmestre,

Afin de nous permettre
d'introduire une proposition de distinction hono-
rifique à titre posthume en faveur du nommé
DELCHÉF Guillaume anciennement domicilié
dans votre commune, rue Pied du Bois Gilles n° 177
nous vous saurions gré de nous faire parvenir un
extrait de l'acte de décès de l'intéressé.

37/42

Cette pièce officielle
devrait si possible faire état de la date de nais-
sance du bénéficiaire et des noms et adresse de son
ayant droit légal.

Nous vous remercions d'a-
vance de votre bonne obligeance et vous prions
de croire, Monsieur le Bourgmestre, en nos senti-
ments les meilleurs.

Le Secrétaire National,

R. Adam

EM.

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS, actif et courageux, il a réalisé toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès.
En annexe: acte de décès.

DEL CHER
Arresté en service commandé, sur dénonciation, le 10 juillet 1942, il est incarcéré à la Citadelle de Liège, où il fut fusillé le 5 août 1942.

GUILLAUME, NICOLAS,

HERSTAL le 15 août 1901

Belge

15 août 1948

Bruxelles

soldat 3e. chasseurs à Pied.

Capitaine

Commandant Bataillon

2 octobre 1941

LIEGE 4.II.47

inexistant sous l'occupation

néant

néant

française

sa veuve:
DESSERS Josephine, à HERSTAL, rue Pied du Bois Gilles 177

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS, depuis le 2 octobre 1941 quoique ayant fait de la Résistance bien avant cette date, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont dévolues: Diffusion de la presse clandestine, récolte de fonds pour le soutien des familles de nos Camarades déjà tombés, transport d'armes et de dynamite, il commande et exécute de nombreux sabotages en juin 1942 aux Usines Pieper. Il fait sauter un moteur, il sabote des pièces de mitrailleuses. - Arrêté par l'ennemi, sur dénonciation, le 10 juillet 1942, il est sauvagement martyrisé et ne pouvant rien lui arracher des secrets qu'il détient, il est incarcéré à la Citadelle de Liège, où il fut fusillé le 5 août 1942.

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS, actif et courageux, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès.

Patriote ardent il commande et participe à diverses actions de sabotages, en juin 1942 aux Usines Pieper à Herstal. Il fait sauter un moteur et sabote des pièces de mitrailleuses.

Il forme un groupe de 80 RESISTANTS et fonde le journal "de combat intérieur" "L'ÉTINCELLE".

Arrêté en service commandé, sur dénonciation, le 10 juillet 1942, il est incarcéré à la Citadelle de Liège, où il fut fusillé le 5 août 1942.

GUILLEUME, NICOLAS

HERSTAL le 10 août 1941

Belge

Bruxelles

15 mars 1948

à l'adresse de l'Etat
Pied

Capitaine

Commandant Bataillon

2 octobre 1941

LIÈGE 4.11.42

inexistants sans l'occupation

néant

néant

transmis

DESSERS Josephine, à HERSTAL, rue Pied du Bois Gilles 177

en venant

Membre de l'ARMEE BELGE DES PARTISANS, depuis le 2 octobre 1941
quelques jours avant la Résistance bien avant cette date, il réalise son
tous les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers aux-
quels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont dévolues
diffusion de la presse clandestine, récolte de fonds pour le soutien des
familles de nos Camarades déjà tombés, transport d'armes et de munitions
Il commande et exécute de nombreux sabotages en juin 1942
Usines Pieper. Il fait sauter un moteur. Il sabote des pièces de mitrail-
leuses. - Arrêté par l'ennemi, sur dénonciation, le 10 juillet 1942, il
est sauvagement martyrisé et ne pouvant rien lui arracher des secrets qu-
il détient, il est incarcéré à la Citadelle de Liège, où il fut fusillé
le 5 août 1942.

cl 3519

Biographie.

(Posthume)

=====

DELCHÉF Guillaume Nicolas.

né à Herstal le 15 août 1901

Belge

Soldat au 3^e chasseur à pieds à Tournai, libéré à la mobilisation de 1939 pour cause de santé (bronchite chronique)

Commandant des forces intérieures aux usines Pieper à Herstal

Affilié à l'Armée Belge des Partisans le 2 octobre 1941.

L'intéressé n'était titulaire d'aucune décoration tant civile que militaire.

Son ayant droit: Madame Veuve DELCHÉF née DESSERS Joséphine domiciliée à Herstal rue pied du bois Gilles 177.

Le brevet doit être établi en langue française.

=====

Résumé d'activité (ci-annexé)



Résumé d'activité de DELCHEF Guillaume

(seules sont reprises les actions connues par Mme Veuve DELCHEF.

Dès la création du "Front Wallon" Guillaume DELCHEF est entré dans les rangs de la résistance, s'occupant surtout à cette époque de la diffusion de la presse clandestine.

En 1941 il travaillait chez J DANTINNE rue du pont à Wandre; un jour au cours d'une conversation avec Jean DEHARENG, celui-ci lui proposa de le mettre en contact avec GROSJEAN Guillaume, c'est à cette époque que date l'entrée de Guillaume DELCHEF dans la résistance Armée. Le 2 Octobre 1941 il eut une entrevue avec Guillaume GROSJEAN en ma présence tout près de l'église de LA Préalpe.

Ce jour là Guillaume DELCHEF reçut l'ordre d'entrer aux usines PIEPER "Henrich Krighof" pour y organiser le sabotage. Le 10 octobre 1941 il entra comme limour à cette usine. En collaboration avec Julien BETERMANS (Contremaître) il forma un groupe de 80 résistants, fonda le journal intérieur de l'usine "L'ETINCELLE" édité par Marie STAEREN. Il commanda et exécuta lui-même différents sabotages. Je me souviens tout particulièrement de celui qu'il effectua dans le courant du mois de juin 1942. En collaboration avec Jean SARTORY il avait fabriqué une bombe avec des vieilles grenades, vers une heure du matin Guillaume DELCHEF est entré aux usines PIEPER par la rue Champ des oiseaux et déposa sa bombe, le lendemain tout le groupe BETERMAN était immobilisé le moteur étant détruit. Nicolas LAJOIE et Jean SARTORY pourront mieux que moi expliquer la façon avec laquelle Guillaume DELCHEF rendit des pièces de mitrailleuses inutilisables.

Jean VOSSE qui à ce moment était responsable de secteur et Commandant Mil. le fit nommé Commandant des forces armées intérieures aux usines Pieper. Au moment de son arrestation il allait être nommé responsable pour le sabotage à la F.N.

Son intrépidité faisait l'admiration de ses Chefs?

Il fut dénoncé par Albert POLIS, arrêté le 10 juillet 1942 et fusillé le 5 août 1942, moins de un mois après son arrestation tant la Direction allemande en avait peur. Elle avait d'ailleurs proposé la somme de trente mille francs à celui qui dénoncerait le Responsable du journal l'Etincelle.

Je certifie mes déclarations sincères et exactes.

Herstal le 8 février 1947.

Veuve G DELCHEF.



ROYAUME DE BELGIQUE
COMMUNE DE HERSTAL

Le présent extrait est délivré
exclusivement pour :

1. Indigence constatée par certificat
du Bourgmestre de
en date du
2. Affaire administrative.
3. Affaire militaire.
4. Caisse d'Épargne et de Retraite.
5. Caisse de Prévoyance des ou-
vriers mineurs.
6. Société de Secours Mutuels.
7. Allocations familiales (Loi du 14-
4-1928, art. 5).
8. Chômage involontaire.
9. Le Fonds des Mieux Doués.
10. Accidents de Travail.
11. Servir en matière hypothécaire.
(Loi du 10 octobre 1913).
12. Le Ministre de la Justice (Sûreté
Publique).
13. Le Ministre des Affaires Econo-
miques (Office Central des Statis-
tiques).
14. Être transcrit conformément à l'ar-
ticle 80 du Code Civil.
15. Être annoté aux registres de la
Population (A. R. du 30-12-1900).
16. Satisfaire à la Convention Inter-
nationale conclue le
entre la Belgique et
17. Dommages de guerre

ROYAUME DE BELGIQUE
Province et Arrondissement de Liège
COMMUNE DE HERSTAL

EXTRAIT D'ACTE DE Décès .

N° 77 S.- L'an mil neuf cent quarante deux, le cinq-
aût est décédé à Liège étant domicilié à Herstal ./.
Guillaume Nicolas DELCHEF dit TORETTE, né à Herstal le
quinze aût mil neuf cent un, époux de Joséphine
Françoise DESSERS, fils de Nicolas Joseph DELCHEF, dit
TORETTE, et de Marie Julie COLLARD.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, pour la
raison reprise en marge sous le n° 3

Herstal, le 7 janvier 1947.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL,

Ch. Spier

Collé :